

Le groupe MSA acteur essentiel de la cohésion des territoires ruraux avec l'opération

« **MSA Solidaire, nos valeurs en action** »

Bobigny, 20 avril 2020

La MSA, protection sociale du dernier kilomètre, est au cœur du service à la population agricole et rurale. Proximité, guichet unique, démocratie ; en ce temps de crise, le groupe MSA, confirme son engagement au service des populations les plus vulnérables et met en place l'opération « **MSA Solidaire, nos valeurs en action** ».

Cette grande chaîne de solidarité, basée sur le volontariat, manifeste la présence du régime agricole auprès de ses adhérents et des populations rurales, notamment les plus fragiles. Salariés, collaborateurs du front office, travailleurs sociaux et délégués sont appelés à contacter les personnes isolées, âgées, atteintes de handicap ou bien encore les familles en difficulté. Le but est d'écouter et de détecter les situations à risques. Cette opération généralise des actions déjà en cours dans le réseau.

Les structures du Groupe MSA, grâce à leur savoir-faire et à leur implication, rendent possible le soutien et l'accompagnement des populations les plus fragiles du monde rural dans ce contexte de crise inédit et jusqu'au dernier kilomètre. Réunies sous un label commun « MSA solidaire », elles apportent ainsi la preuve de leur rôle social de proximité, en lien avec les pouvoirs publics, les collectivités territoriales et l'ensemble des acteurs locaux pour une protection sociale au sens le plus fort.

Un label commun rassemble les structures du Groupe MSA :



Les actions portées par « MSA solidaire » :

Les délégués, administrateurs ou salariés du Groupe MSA sont invités à prendre contact avec leur entourage (voisins, collègues...), des personnes qui peuvent être fragilisées par la crise actuelle car elles sont âgées, seules, à la santé fragile, en situation d'handicap ou car elles rencontrent des difficultés financières... Ainsi, ils pourront prendre de leurs nouvelles et nouer un lien pour les jours et semaines à venir.

Ils pourront également proposer leurs services pour les aider à distance à faire une démarche sur internet, livrer des courses, relever leur courrier, rechercher et informer sur les horaires d'ouverture de la pharmacie ou du bureau de poste à proximité...

Les publics les plus fragiles peuvent compter sur le soutien des professionnels de l'action sanitaire de la MSA

Dès la mise en place du confinement, les services d'action sociale ont contacté 25 000 adhérents MSA faisant déjà l'objet d'un suivi individuel ou identifiés comme fragiles (personnes âgées seules, bénéficiaires de minima sociaux, travailleurs isolés, bénéficiaires d'une aide au soutien psychologique).

Ces contacts ont débouché sur 10 000 entretiens téléphoniques avec des travailleurs sociaux particulièrement vigilants aux situations d'épuisement professionnel, de ruptures familiales, de violences conjugales et de problématique de santé. Ils ont ainsi pu mettre en place, dans les meilleurs délais, des secours exceptionnels pour les plus précaires en lien avec

les partenaires (Conseils départementaux, mairies, associations, etc.), les structures du groupe MSA (Présence Verte, Laser emploi...) et l'appui des délégués.

Le groupe MSA accompagne l'AMRF et son initiative « Mairies engagées »

La coopération avec l'AMRF (l'association des maires ruraux de France) permettra aux délégués de la MSA de participer à cette action d'initiative citoyenne. L'objectif est de s'intégrer dans les actions mises en place par les mairies, en mettant les ressources du régime agricole au service des territoires. La MSA s'engage à fournir aux élus impliqués le support nécessaire.

Le partenariat entre «Solidarité numérique» et la MSA

L'initiative Solidarité numérique développée dans le contexte de la crise par les Pouvoirs Publics consiste à proposer un centre d'aide et de ressources aux personnes en difficulté face aux démarches en ligne dans la période de confinement. Les usagers peuvent solliciter la plateforme en composant le 01 70 772 372 accessible de 9h à 18h et être accompagnés sur différents domaines. Les agents France Services, sur la base du volontariat et en accord avec leur employeur, accompagnent aux démarches administratives en ligne de premier niveau.

La MSA participe à la réserve sanitaire

30 praticiens conseils et 2 infirmières des Services des Contrôles Médicaux se sont inscrits comme volontaires à la réserve sanitaire. D'ores-et-déjà 16 professionnels de santé sont potentiellement mis à disposition, dont 5 praticiens conseils missionnés pour des examens de patients, réalisation de tests de dépistages, suivi téléphonique auprès de patients positifs confinés.

Les structures du groupe MSA mettent en place des actions locales de solidarité :

Ainsi, par exemple,

- la MSA de la Corse a fait des dons de tablettes aux pensionnaires de MARPA pour leur permettre de communiquer avec leurs familles,
- la MSA Nord Pas-de-Calais a créé une épicerie solidaire avec le soutien de la Caf du Nord,
- les MSA de Gironde, de Maine-et-Loire, et de Bourgogne ont livré des masques de protections aux ARS,
- Présence Verte Guienne en Lot-et-Garonne et Dordogne réalise un nombre important d'appels vers ses abonnés,
- la plateforme téléphonique dédiée à l'évolution des aides au logement passe des appels aux personnes âgées adhérentes MSA pour s'assurer qu'elles vont bien et les réorienter si nécessaire vers des services MSA.

<https://msa-solidaire.msa.fr/>

La MSA porte et insuffle les valeurs de solidarité. Agissant pour le bien commun, intégrant une dimension humaine au cœur des activités, la MSA est génératrice de lien social grâce à la proximité de son réseau d'élus et de ses équipes.
Pascal Cormery, Président de la CCMSA

"Nos 16 982 délégués cantonaux, nouvellement élus, s'engagent sur leurs lieux de vie, avec le soutien des équipes MSA pour porter des actions au bénéfice de nos populations rurales." Thierry Manten, premier vice-président de la CCMSA

En coopération avec les conseils départementaux, élus locaux, communautés de communes, le régime général..., nous mettons en œuvre des actions larges, systémiques qui peuvent bénéficier à l'ensemble des territoires. Nos délégués cantonaux bénévoles apportent un service de proximité à leurs voisins. Ils sont à l'origine de nombreuses initiatives.
François-Emmanuel Blanc, directeur général de la CCMSA

À propos de la MSA

La MSA, deuxième régime de Sécurité sociale, en France, assure la couverture sociale de l'ensemble de la population agricole et des ayants droit : exploitants, salariés (d'exploitations, d'entreprises, de coopératives et d'organismes professionnels agricoles), employeurs de main-d'œuvre. Avec 26,9 milliards de prestations versées à 5,6 millions de bénéficiaires, c'est le deuxième régime de protection sociale en France.